

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL de Bourgogne-Franche-Comté

P1. Colza

P8. Blé

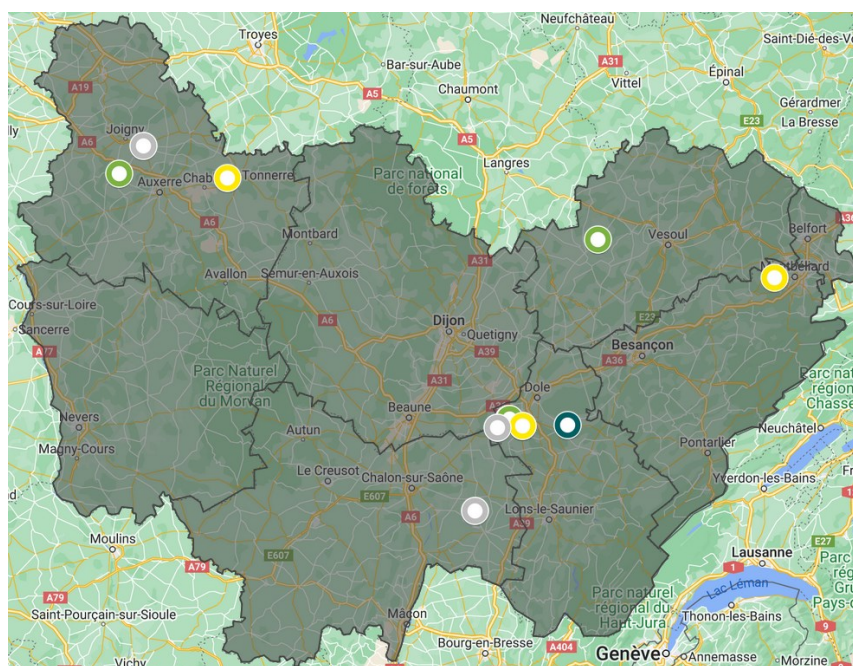
A RETENIR



COLZA RESEAU 2023-2024

- Mise en place des pièges dans les colzas pour surveiller l'arrivée des ravageurs.
- Peu de dégâts de petite altise pour le moment, mais à surveiller de près dès la levée.
- Rester vigilant vis-à-vis des limaces notamment en cas de retour des pluies (resemis en cours au nord-ouest de la région)

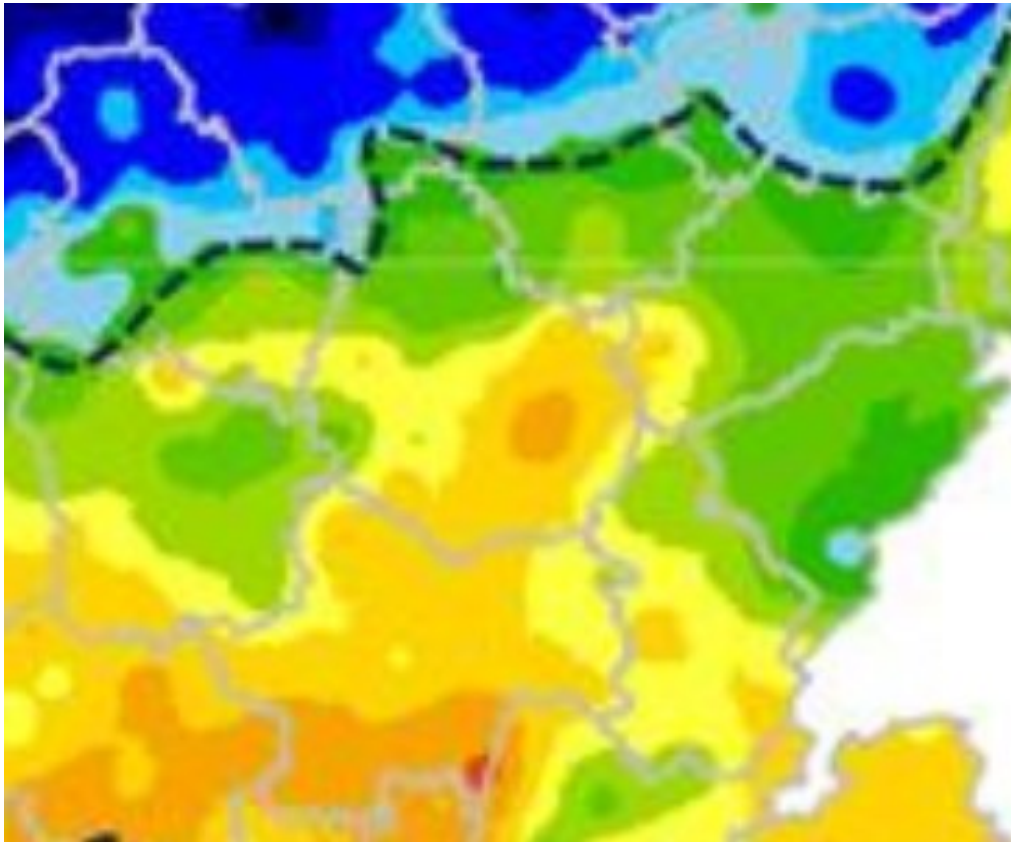
Le réseau BSV Bourgogne - Franche Comté est en train de se constituer. Le BSV de cette semaine est rédigé à partir de l'observation de 10 parcelles.



Localisation et stades des parcelles du réseau au 22/08/2023

Stades des colzas

L'été est marqué par une forte hétérogénéité des pluies depuis la mi-juillet.



Cumul de pluies (mm) du 20/07/2023 au 04/08/2023 – Météo France et Terres Inovia

La Saône et Loire, ainsi que le sud de la Côte d'Or, du Jura et de la Nièvre connaissent une nouvelle sécheresse ; tandis que le nord de l'Yonne notamment reçoit d'importants orages.

Les semis ont débuté minoritairement la dernière semaine de juillet dans les sols superficiels. Ils se sont vraiment généralisés du 07 au 11/08 dans les sols ressuyés. Une nouvelle plage de semis est en cours cette semaine à la faveur de l'épisode caniculaire. Il ne devrait rester que peu de parcelles à semer à la fin du mois.

Les surfaces implantées à l'échelle de la région semblent se stabiliser.

Les stades s'échelonnent de la « graine en terre » (pour les derniers semis) au stade cotylédons à 1 voire 2 feuilles étalées pour les implantations du 07-11 août (selon les pluies et préparations de sols).

Les levées sont plus ou moins homogènes.

Les tout premiers colzas semés en juillet atteignent 4 feuilles.

Localisation, stade et variété des parcelles du réseau d'observation en cours de construction :

Commune	Département	Variété	Date de semis	Stade au 22/08/2023
SAINTE-MARIE	25	HAROME	16/08/2023	A : Cotylédons étalés
OUNANS	39	Mélange	09/08/2023	B2 : 2 feuilles vraies
SAINT-AUBIN	39	Mélange	08/08/2023	B1 : 1 feuille vraie

Localisation, stade et variété des parcelles du réseau d'observation en cours de construction :

Commune	Département	Variété	Date de semis	Stade au 22/08/2023
SAINTE-MARIE	25	HAROME	16/08/2023	A : Cotylédons étalés
OUNANS	39	Mélange	09/08/2023	B2 : 2 feuilles vraies
SAINTE-AUBIN	39	Mélange	08/08/2023	B1 : 1 feuille vraie
SAINTE-BARAING	39	KWS GRANOS	08/08/2023	A : Cotylédons étalés
SAINTE-LOUP	39	CROSSFIT	18/08/2023	Semis
MONT-SAINT-LEGER	70	FELICIANO KWS	10/08/2023	B1 : 1 feuille vraie
SIMARD	71	Autre	19/08/2023	Semis
AILLANT-SUR-THOLON	89	RGT OZZONE	08/08/2023	B1 : 1 feuille vraie
CHARMOY	89	Mélange	10/08/2023	Semis
SERRIGNY	89	FELICIANO KWS	13/08/2023	A : Cotylédons étalés

Mise en œuvre des pièges

Les pièges doivent être mis en place dès l'implantation des colzas.

Ils permettront d'appréhender l'arrivée des insectes en temps réel et de façon très locale pour avoir une lutte contre les ravageurs qui soit adaptée, efficace et raisonnée.

Les pièges sont essentiels pour pouvoir utiliser les seuils de nuisibilité et mesurer les risques sur les parcelles de colza.

Avant la levée de la culture puis en complément de l'observation des plantes, les pièges nous informent sur l'arrivée des ravageurs et leur activité.

Pièges à limaces



Pièges à limaces (Terres Inovia)

Avant la levée de la culture, l'observation des limaces grises et noires se fait à l'aide de 4 pièges de 25x25 cm préalablement humidifiés par trempage, éloignés d'au moins 5m les uns des autres.

Pour fixer les limaces et faciliter le comptage, il est possible de rajouter quelques granulés anti-limaces sous le piège.

Cette observation nécessite une attention particulière. En effet, le relevé des pièges doit s'effectuer en début de matinée en conditions fraîches et humides et en « grattant » la terre sous les pièges car les limaces sont généralement abritées entre les mottes dans les premiers cm du sol.

Les cuvettes jaunes :

Elles se placent au niveau de la végétation sauf pour les grosses altises (altises d'hiver) ou la cuvette doit être enterrée.



*Cuvette enterrée
(illustration Terres Inovia)*

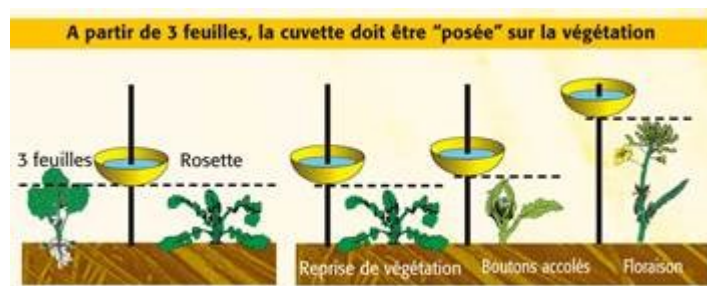


L. Jung, Terres Inovia

Pour capturer l'altise d'hiver ou grosse altise, la cuvette doit être enterrée, bord supérieur à 1-2 cm au dessus du sol.

La plupart des insectes sont attirés par la couleur jaune. L'altise d'hiver fait exception.

On enterre la cuvette dans le sol pour favoriser les captures à l'occasion de ses sauts (piège d'interception). Les altises doivent pouvoir tomber dans le piège au fil de leur avancée dans la parcelle.



Cuvette en végétation (illustration Terres Inovia)

Pour les autres insectes, la cuvette doit être toujours comme "posée" sur la végétation.

Quelques conseils d'usage pour que les pièges soient attractifs :

- Positionner le piège dans le champ en tenant compte des vents dominant et de la proximité d'une ancienne parcelle de colza.
- Remplir la cuvette avec 1 litre d'eau et quelques gouttes de mouillant de type liquide vaisselle (pas trop). Prévoir un bidon plein de ce mélange qui reste dans la parcelle pour faire le niveau de la cuvette.
- Eviter les piétinements qui modifient le contexte de végétation. Si nécessaire, déplacer la cuvette.
- Nettoyer la cuvette jaune pour qu'elle reste attractive. Si la couleur jaune est « passée », changer la cuvette.
- Relever le(les) cuvette(s) toutes les semaines : filtrer les insectes et éventuellement les laisser sécher pour faciliter leur reconnaissance, remplacer l'eau régulièrement, repositionner la cuvette en fonction de la hauteur de la végétation.

Ravageurs

Les premiers insectes susceptibles d'être observés dans les cuvettes sont les petites altises (ou altises des crucifères). Attention à ne pas les confondre avec les grosses altises (ou altises d'hiver) qui, en général, arrivent plus tard, vers la mi-septembre.

Altises des crucifères ou petites altises

Il s'agit d'un petit coléoptère noir ou bicolore (noir, avec 1 ou 2 bandes longitudinales jaunes sur chaque élytre). Il mesure 2 à 2,5 mm.

-Période de risque : depuis la levée jusqu'au stade 3 feuilles.

-Seuil indicatif de risque : 8 pieds sur 10 portants des morsures et 25% de la surface foliaire détruite.

La vigilance doit se porter en priorité en bordure de parcelle.

Dans les zones où des repousses de colza sont présentes, la destruction de celles-ci entraîne un déplacement de population, et donc augmente le risque.



Pour le moment aucun cas de résistance des petites altises aux pyréthrinoïdes n'a été mis en évidence.

-Observations :

Parcelles	% de pieds avec morsures	% de surface foliaire détruite
AILLANT-SUR-THOLON (89)	30	2
MONT-SAINT-LEGER (25)	1	-
OUNANS (39)	15	2
SAINT-AUBIN (39)	2	0
CHARMOY (89)	50	-
SAINT-BARAING (39)	50 (75 bordure)	2
SERRIGNY (89)	0	0

Les premières morsures sont observées, dans de faibles proportions en fréquence et en intensité. Aucune parcelle n'atteint le seuil indicatif de risque.

Aucune capture n'est signalée en cuvette. Quelques petites altises peuvent être visibles sur la végétation



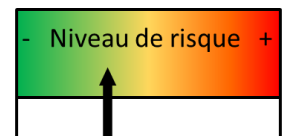
Petite altise et dégâts, P. Chopard (CA39)

- Analyse du risque :

- pour les colzas qui viennent d'être semés ou en cours de levée, le risque est faible.



- pour les colzas qui sont entre le stade cotylédons et le stade 3 feuilles, le risque est faible à moyen. Surveiller en priorité les bordures de parcelles et celles à proximité d'anciens colzas.



Remarque : afin ne pas déplacer les populations de petites altises, il est préférable d'attendre que les nouveaux colzas aient dépassé la période de risque (4-5 feuilles) avant de détruire les repousses.

Limaces

Le colza est particulièrement appétant pour les limaces. Il convient d'être attentif entre la levée et le stade 3-4 feuilles. Le risque est accru sur sol motteux, avec résidus pailleux et fraîcheur.

-Période de risque : depuis la levée jusqu'au stade 3-4 feuilles.

-Seuil indicatif de risque : il n'y a pas de seuil indicatif de risque pour les limaces mais en cas de forte présence, la survie de la culture est en jeu.

-Observations :

Dans le réseau, une attaque importante est signalée à CHARMOY (89) avec 50% des pieds détruits.

Des re-semis sont en cours dans l'Yonne.

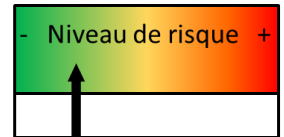
- **Analyse du risque :**

Les colzas sont tous dans la période de risque.

Pour les parcelles avec de nombreux résidus (pailles restituées, absence de travail du sol ...) ou un sol motteux (travail du sol en conditions humides, ...), dans les secteurs où les pluies ont été importantes, le risque est élevé.



Dans les autres situations, le risque est faible à moyen.



Des solutions de biocontrôle à base de phosphate ferrique existent.

Pucerons verts du pêcher (*Myzus persicae*)

- **Période de risque :** jusqu'au stade 6 feuilles, les pucerons verts sont susceptibles de transmettre des viroses au colza. Observez méticuleusement sous les feuilles.

- **Seuil indicatif de risque :** présence de pucerons verts sur 2 pieds sur 10.

- **Observations :** Cet insecte n'a pas été observé dans le réseau.

- **Analyse du risque :** Le risque est faible pour le moment



Oiseaux

Parfois et notamment à proximité des villages, des dégâts d'oiseaux sont observés (par exemple CHARMOY – 89, 1% des pieds concernés).

Il convient de ne pas les confondre avec des limaces (feuilles déchiquetées, absence de bave).

Criquets italiens

Comme les années précédentes, ils sont localement observés hors réseau (Yonne et Haute Saône) et entraînent des pertes de pieds plus ou moins importantes. Les situations avec peu de travail du sol leur semblent favorables.

Adventices

Les pluies ont aussi été favorables à la levée des repousses de céréales, parfois en quantité importante. Il convient de ne pas les laisser concurrencer les jeunes colzas pour l'accès à l'eau.



Repousses d'escourgeon dans colza à cotylédons, E. Joudelat (CA89)



TOURNESOL

RESEAU 2023-2024

Les stades dépendent des dates de semis, de la précocité variétale et du climat (sécheresse et canicule plus ou moins prononcées).

La majorité des parcelles débute sa maturation (stade M0 à M2), les dos de capitules sont verts à jaune. Quelques parcelles (situations tardives) sont en fin de fleurissement.

D'autres (situations précoces) ont des capitules bruns. Pour celles-ci la récolte ne s'envisagera malgré tout pas avant le début de septembre.

Photo : Terres Inovia

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté et rédaction animée par ARVALIS-Institut du Végétal, Terres Inovia et les Chambres d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - SAS BRESSON - AMDIS - ARVALIS - AXEREAL - BOURGOGNE DU SUD - CA 21 - CA 39 - CA 58 - CA 70 - CA 71 - CA 89 - CIA 25-90 - DIJON CEREALES - EPLEFPA Vesoul - Ets LEGUY - ETS RUZE - FAIVRE SAS - FREDON BFC - GIROUX SAS - INTERVAL - KRY SOP - ALTERNATIVE - LYCEE AGRICOLE QUE-TIGNY - MINOTERIE GAY - MOULIN JACQUOT - SEINE YONNE - SEPAC CAMPAGRI - SOUFFLET AGRICULTURE - TEOL - TERRE COMTOISE - YNOVAE

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.